

n°19

Date de publication  
10 juin 2020

Date d'observation  
8 juin 2020

## Grandes cultures



### À retenir cette semaine

- **Maïs**
  - Pyrales : le vol se confirme, avec de nouvelles captures dans l'allier sur 3 parcelles et la première parcelle dans le Puy-de-Dôme.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture

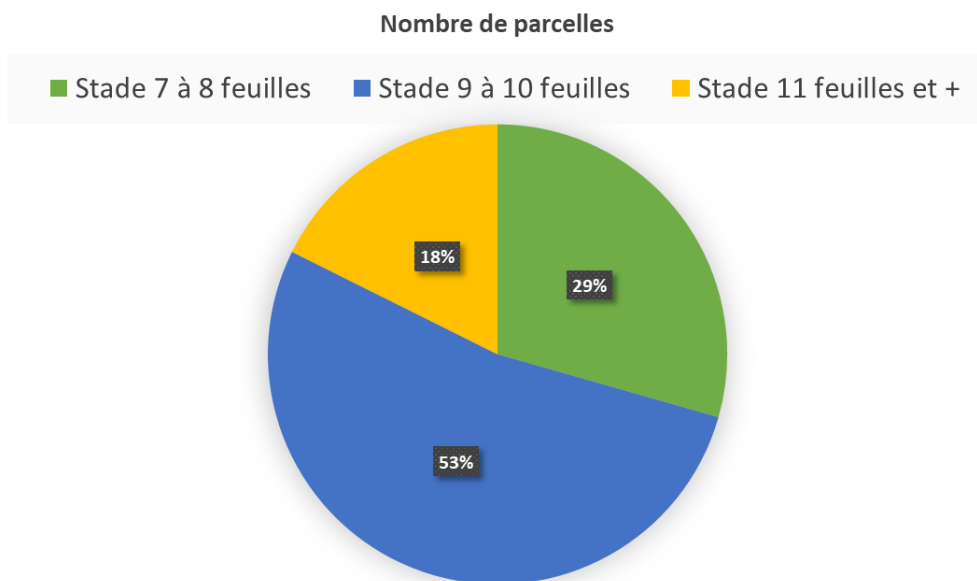


## Données du réseau

Ce bulletin fait état des observations réalisées en ce début de semaine sur 17 des 18 parcelles déclarées à ce jour dans le réseau Auvergne (9 dans l'Allier et 8 dans le Puy-de-Dôme).

## Stade et état des cultures

Les stades vont de 7 à 12 feuilles, le stade médian est 9 feuilles. Les maïs poussent lentement avec le temps frais pour la saison.



## Ravageurs

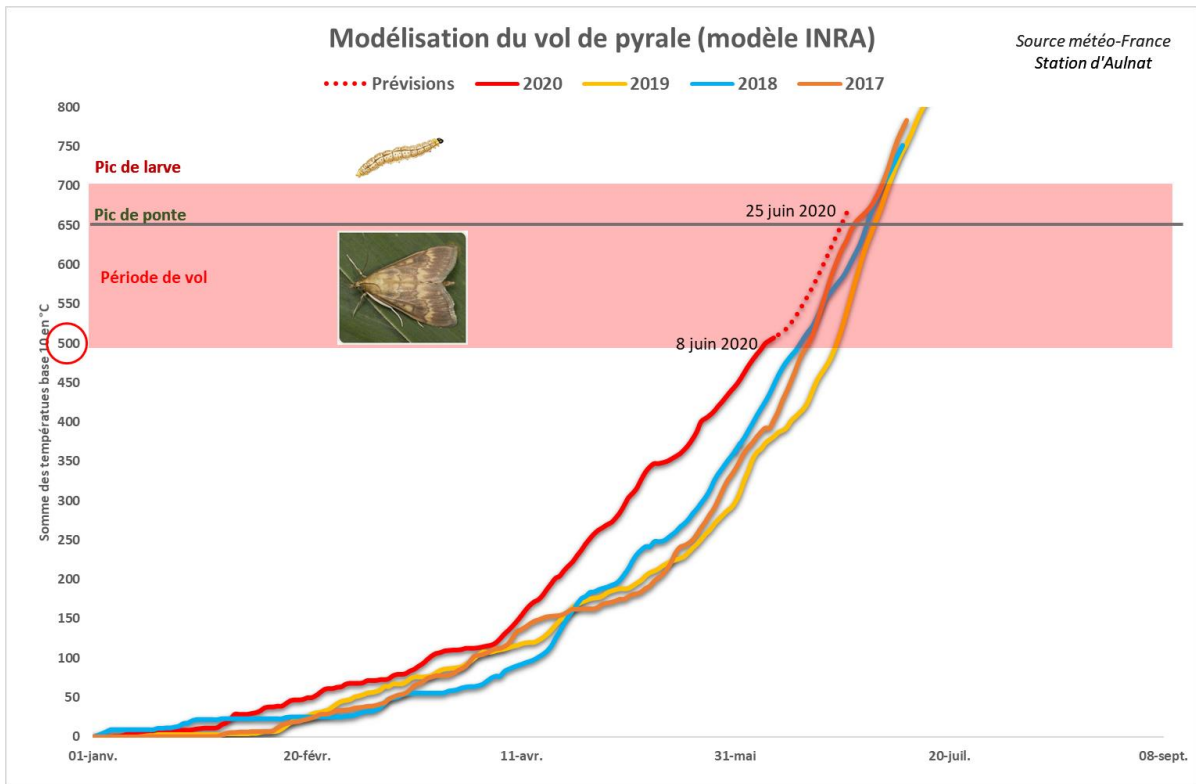
- Pyrale

Le développement des pyrales est basé sur les sommes de températures. Le graphique ci-dessous présente l'évolution des sommes de températures en base 10 (modèle INRA) depuis le 1er janvier 2020 (courbe rouge), ainsi que les sommes de températures des 3 dernières années.

Les températures étaient moins élevées depuis quelques jours, l'avance sur les années précédentes a diminué, mais reste de 15 jours sur 2019 et 8 jours sur 2018 et 2017.

Le tableau suivant indique les sommes de températures actuelles.

Ville	Somme de températures base 10 au <b>9 juin</b>
Aulnat	<b>507 °C</b>
Issoire	<b>494 °C</b>
Montbeugny	<b>440 °C</b>
Vichy	<b>474 °C</b>



**Observations** : cette semaine 4 parcelles (3 dans l’Allier et 1 dans le Puy-de-Dôme) présentent des pyrales dans les pièges à phéromones, le vol est bien parti.

Commune	Nombre de pyrale par piège
COURNON-D'AUVERGNE	0,0
LIMOISE	0,0
BOUCE	0,0
AIGUEPERSE	0,0
VARENNES-SUR-ALLIER	0,0
BEAUMONT-LES-RANDAN	0,0
SAINT-POURCAIN-SUR-BESBRE	0,0
MALINTRAT	0,0
GERZAT	0,0
LE THEIL	0,0
BILLOM	0,0
ISLE-ET-BARDAIS	1,0
SAINT-BEAUZIRE	2,0
LURCY-LEVIS	3,0
SAINT-MARTIN-DES-LAIS	5,0
Moyenne	<b>0,7</b>

Les températures fraîches actuelles retardent de quelques jours nos prévisions.

- A la vue des prévisions de températures, **le vol** est effectif entre le 8 et le 25 juin pour Aulnat-Issoire et le 14 et le 30 juin pour l’Allier.
- **Le Pic de ponte** (650°C base 10) devrait être observé au 25-27 juin pour Clermont et Issoire, et à partir du 30 juin à début juillet pour l’allier, à affiner d’ici 10 jours en fonction des températures et observations.

**Analyse de risque** : il n’existe pas de seuil de nuisibilité vis-à-vis de ce ravageur. La seule présence des pyrales est un élément déterminant du risque vis-à-vis du maïs.

- **Cicadelle verte**

**Identification** : les larves et adultes réalisent des piqûres, (ponctuations blanches) sur les feuilles de la base des plantes. Les attaques se propagent sur les étages foliaires supérieurs. Conséquence : diminution de la surface foliaire, voire dessèchement précoce des feuilles très attaquées. (Photo 1).



Photo 1

**Observations** : 10 parcelles présentent des signalements, en moyenne à la hauteur de la cinquième feuille, 3 parcelles présentent des traces sur les feuilles 9 et 10.

**Seuil indicatif de risque** : il intervient quand la feuille de l'épi commence à porter des marques blanches. Dans la majorité des cas, seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes et les conséquences économiques sont nulles. Cette cicadelle ne transmet pas de virus.



- **Héliothis**

**Identification** : l'héliothis est un papillon de 30 à 40mm d'envergure, avec un abdomen massif, un thorax et une tête velue. Ses ailes antérieures portent des ponctuations noires. Les ailes postérieures sont bordées d'une bande noire. Les papillons vont pondre leurs œufs sur les soies fraîches. Les larves qui se développent ensuite vont s'alimenter avec ces organes avant de gagner le sommet de l'épi où elles seront protégées par les spathes. La chenille, le plus souvent jaunâtre, mesure 30 à 35 mm au dernier stade larvaire (photo 2)



Photo 2 : papillon d'héliothis

**Piégeage/Observations** : 2 pièges dans l'Allier ont capturé des papillons cette semaine.

Commune	Nombre de papillons
VARENNES-SUR-ALLIER	2,0
BOUCE	7,0
Moyenne	4,5

**Analyse indicative du risque** : il n'existe pas de seuil de nuisibilité vis-à-vis de ce ravageur. La conjonction entre la période de vol des papillons, l'émission des soies et de fortes températures est le principal facteur de risque d'attaque par l'héliothis.

Les maïs ne sont pas en période de risque.



Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :  
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

*Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

**À partir d'observations réalisées par :** des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité"*

